

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

TOGO CELLULAIRE

DU NOUVEAU!!

***218* recharge moi**

TOGOCEL LE LEADER

Politique nationale

Arc-en-ciel vole en éclat, ADDI et ANC sur le chemin de non retour



Apévon Dodzi (CAR/Arc-en-ciel)

Aimé Gogué (ADDI/CST)

Jean-Pierre Fabre (ANC/CST)

Présidentielle 2015 :

P.3

L'opposition plus que jamais déboussolée

Rentrée scolaire 2014 - 2015:

La NJSPF fait don de kits scolaires et sensibilise au sujet de la fièvre à Virus Ebola

P.8



Noël de Pouknon lors de son intervention

Photo de famille avec les bénéficiaires

Dynamique d'une bonne gestion des marchés publics au Togo: L'ARMP a publié le rapport des activités de sa 2ème année de plein exercice



La table d'honneur lors de la conférence de presse

La Togolaise des Eaux à l'agonie : Le DG Kougnima accusé de gestion opaque

Une grève annoncée pour les jours à venir

27 Septembre, Journée Mondiale du Tourisme (JMT) 2014 :

Faire du Tourisme un moteur de développement communautaire



LUTTE CONTRE L'EROSION ET L'INONDATION AU TOGO : Le document de communication du "Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des terres" validé



TOGO CELLULAIRE

DU NOUVEAU!!

218
recharge moi

***218*code_recharge*numero_beneficiaire#**



***218* Qu'est-ce que c'est ?**

C'est un service qui vous permet de recharger à partir de votre numéro postpaid ou prepaid, le compte prepaid d'une autre personne en utilisant une carte de recharge physique.

Comment ça marche ?

composez *218*code_recharge*numero_beneficiaire# et lancer l'appel. Le bénéficiaire reçoit deux notifications SMS lui indiquant le numéro de l'initiateur, le solde de son compte ainsi que le nouveau délai de validité.

L'initiateur reçoit en retour une notification lui confirmant que le bénéficiaire a bien reçu la recharge.

Avantage : Service gratuit!!!

pas de frais pour l'initiateur ni pour le bénéficiaire du rechargement



LE LEADER

service client:888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certification ISO 9001 : 2008



Présidentielle 2015 : L'opposition plus que jamais déboussolée

Lorsque dans notre parution dernière nous titrions que seul le Dr Georges William Kuessan croit encore à une candidature unique de l'opposition en 2015 nous ne semblions pas si bien dire. Moins d'une semaine après les faits nous donnent pleinement raison.

En effet la semaine qui s'achève a connu des prises de positions qui prouvent à suffisance que l'opposition togolaise a perdu la bataille de l'union et que la sérénité qui la fuyait depuis s'est définitivement échappée.

Non seulement le conclave annoncé en fanfare ne ronfle même plus et donc n'aboutit à rien, mais en plus, les acteurs de cette assise qui n'a existé que dans les paroles et sur les médias ou que le temps de quelques jours, ne se parlent même plus depuis la première session extraordinaire de l'Assemblée Nationale.

L'arc-en-ciel reproche au CST et principalement à l'ANC sa gourmandise lors de la désignation des membres de la CENI alors que Jean-



Pierre Fabre et compagnie reprochent à arc-en-ciel son intransigence et son insolence vis-à-vis de leur "Papa" Gilchrist Olympio et de son parti UFC qui fut aussi le leur.

Certains médias proches de ces

deux regroupements ont appelé à leur dissolution pure et simple.

D'autres acteurs principaux des deux regroupements ont plutôt demandé le retrait ou du moins la fin des conciliabules inutiles.

C'est d'abord Gerry Tama du NET (Nouvel Engagement du Togo) qui a perdu la foi dans le conclave CST / Arc-en-ciel mettant au grand jour l'incapacité de l'opposition à s'entendre sur l'essentiel.

Ensuite le CAR par la voix de Nador AWUKU est monté au créneau pour demander à ses représentants de "sortir des salles de réunion des hôtels".

Comme on le voit, il n'y a plus l'ombre d'un doute, l'opposition du moins celle regroupée au sein des regroupements arc-en-ciel et CST ne se retrouve pas et ne sait même plus à quel saint se vouer.

Avec le spectacle qui est offert aujourd'hui au peuple togolais, il est de toute évidence que la candidature unique de l'opposition sera une chimère et le parti au pouvoir qui se frotte les mains à chaque fois que les leaders de l'opposition se déchirent aura un boulevard grandement ouvert devant lui lors des consultations électorales de Mars 2015.

Sam Djobo

Politique nationale : Arc-en-ciel vole en éclat, ADDI et ANC sur le chemin de non retour

Depuis quelques temps rien ne va plus au sein des deux principaux regroupements de l'opposition que sont le CST et arc-en-ciel.

Les derniers événements de l'actualité politique nationale montre à suffisance que arc-en-ciel a volé en éclat alors que les deux principaux partis politiques au sein du Collectifs Sauvons le Togo (CST) sont pratiquement au paroxysme de leur divergence.

Le divorce, le désamour la trahison entre ADDI de Aimé Gogué et ANC de Jean -Pierre Fabre remonte au 17 courant lorsque l'ANC a décidé de donner la place de son partenaire à la CENI à son ancêtre UFC comme quoi le choix entre un parent et un ami est clair.

Le PR Gogué à beau crier au



Bassabi Kagbara, Coord. AEC

Le CAR puisque c'est de lui il s'agit a perdu toute crédibilité vis-à-vis de ses amis de la coalition.

Après le retrait de Me TCHASSONA et de son MCD, la mise à



Aimé gogué, Pdt ADDI



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC

scandale mais le vin est tiré et il doit le boire.

Quant à arc-en-ciel la situation est explosive et faite de trahison, d'accusations, de dénonciations et autres.

Actuellement, le principal partit de cette coalition est accusé de vouloir s'imposer aux autres, ce qui fait qu'il n'est plus en odeur de sainteté avec ses compagnons.

l'écart du PDP de Kagbara, les menaces de Gerry Tama et son NET, les accrochages entre la CDPA et le CAR, les invectives de Antoine Folly après la désignation des membres de la CENI, le crépuscule semble tomber sur les 7 couleurs de la coalition arc-en-ciel.

Il ne reste que le deuil à observer.

Kpéla Biva

Ambitions égoïstes, démesurées : QUAND L'ANC MANIPULE ET TRAHIE SES COMPAGNONS

L'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI) a dénoncé mercredi au cours d'une conférence de presse à Lomé la répartition faite par l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), son partenaire parlementaire à l'Assemblée nationale, des trois (3) places à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) au titre de l'opposition parlementaire, Lomé, le 24 septembre 2014.

Il s'agit d'une "trahison", d'une "forfaiture", d'un "tsunami" et d'un "amateurisme politique".

Sans pour autant suspendre sa participation au groupe parlementaire ANC-ADDI malgré ce qu'il qualifie de "conciliabule entre UNIR vet ANC", le parti d'Aimé Gogué réclame son "droit inaliénable" qui est la restitution de cette place au sein de la CENI.

"ADDI n'est pas contente du comportement que son partenaire principal a eu lors de la formation de la CENI. Nous exprimons ainsi notre indignation et dénonçons avec vigueur ce comportement d'un parti ami auquel nous avons toujours marqué la fidélité et la confiance", s'est exprimé professeur Aimé Gogué.

Depuis le 17 septembre, date de l'élection des 17 membres de la CENI, aucune discussion n'a été engagée entre les deux (2) partis membres du Collectif Sauvons le Togo (CST), a également regretté M. Gogué.

"En dépit de nos efforts de discuter, aucune communication n'a été possible sur le sujet. ADDI ne veut pas être complice des errements politiques puisque certains leaders de l'opposition jusqu'à ce jour n'ont pas pris la mesure et l'ampleur des enjeux", a-t-il ajouté.

Pour l'ADDI, il n'est pas question de se rallier au pouvoir. "Nous voulons conserver notre place dans l'opposition en continuant d'œuvrer pour la constitution d'une plus large union de toutes les forces qui veulent s'inscrire



Jean-Pierre fabre, OPdt ANC

dans la dynamique de l'alternance en 2015", a-t-il rappelé.

Au lendemain des élections législatives de juillet 2013, l'ADDI a compté dans ses rangs trois (3) députés.

27 Septembre, Journée Mondiale du Tourisme (JMT) 2014 :

FAIRE DU TOURISME UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le 27 septembre de chaque année, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et ses Etats membres célèbrent la Journée Mondiale du Tourisme (JMT). Cette célébration a pour principal objectif de mettre en exergue l'importance économique, sociale et culturelle du tourisme et les effets qui résultent de son essor sur les autres secteurs d'activités. Pour cette édition, le Ministère du Tourisme a voulu mettre les petits plats dans les grands. Ainsi, la célébration officielle pour cette année se tiendra dans la région des plateaux où les cadres du Ministère et tous les professionnels du tourisme se retrouveront non seulement pour réfléchir sur le thème de cette édition mais aussi et surtout faire découvrir aux professionnels du tourisme les différents sites touristiques dont regorge la région des plateaux.

"Tourisme et développement communautaire" est le thème choisi par l'OMT pour la célébration de la JMT 2014 en vue de souligner les diverses possibilités qu'offrent l'exploitation et la pratique du tourisme aux communautés du monde entier ainsi que le rôle que ces communautés doivent continuer de jouer pour le développe-

ment durable du tourisme.

La diversité des attraits touristiques du Togo amène les touristes à choisir notre pays pour découvrir ses sites et ses paysages, rencontrer la population et connaître ses us et coutumes. En 2012, le pays a accueilli 298 000 touristes dans les hôtels pour des recettes évaluées à 27,5 milliards de

francs CFA. En 2013, 345.043 touristes ont visité le Togo et ont généré des recettes d'environ 34 milliards de francs CFA ; le sous-secteur hôtelier a créé environ 4500 emplois.

Au-delà de ces chiffres, la portée économique et socioculturelle du tourisme devrait également être évaluée à travers les activités génératrices d'emplois et de revenus au niveau des communautés, notamment sur les sites touristiques. En effet, la pratique du tourisme crée des opportunités d'activités dans l'hébergement chez l'habitant, la restauration à la cuisine locale, la fourniture des denrées agro-pastorales, l'artisanat, le transport, les postes et télécommunications, le guidage et l'animation culturelle et folklorique, etc.

C'est en ce sens que l'implication

effective de la population dans l'exploitation touristique fait l'objet de réflexions. Sur nos sites, la présence des populations et surtout des jeunes est plus que visible. Ils sont souvent regroupés en association pour la protection de l'environnement et l'animation culturelle.

Certaines de ces associations organisent des camps chantiers de reboisement ou des travaux communautaires qu'ils animent dans nos villages et campagnes en collaboration avec des volontaires d'associations sœurs d'Europe principalement.

On constate de plus en plus que ces activités se généralisent surtout pendant les vacances scolaires au cours desquelles des associations mutent de

Suite à la page 6

Régulation de la passation des marchés publics au Togo :

Six entreprises exclues de la commande publique

L'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a rendu public, mercredi dernier, son rapport d'activités 2013, qui constitue au fait la 2ème année de plein exercice de l'autorité.

Les missions réalisées s'articulent autour de la participation à l'élaboration de la réglementation, du règlement des différends, de la formation et des appuis techniques, de la réalisation des audits des marchés publics, du système d'information et des statistiques sur les marchés publics puis de la gestion des affaires administratives et financières.

De façon générale il est constaté que malgré des poches de résistance, l'on enregistre d'énormes progrès dans la réglementation.

Le fait marquant c'est qu'il ressort dudit rapport que durant l'année 2013, six(6) entreprises ont été exclues de la commande publique pour faux et usage de fausses attestations de bonne fin d'exécution, et/ou présentation de faux bilans.

Il s'agit des entreprises EGTC, RIC-BTP, Global Engineering, BEN HAI, ECOAT Sarl, SOTAF Sarl qui ont



Mme Ayélé Datti, présidente du CRD de l'ARMP-Togo

reçu une suspension allant de 2 à 5 ans.

Ceci prouve à suffisance une fois de plus que la transparence fait désormais partie des pratiques au Togo.

D'ailleurs il ressort des observations des autorités communautaires que le Togo est le tout 1er de l'espace CEDEAO à rendre public son rap-

port 2013 sur la régulation des marchés.

Globalement l'ARMP a pour mission d'assurer la régulation du système de passation des marchés publics et des conventions de délégations de service public.

Cette mission s'articule essentiellement autour de quatre pôles qui sont :

- La définition des politiques générales et l'assistance à l'élaboration de la réglementation en matière des marchés publics et de délégations de service public
- La formation et l'information de l'ensemble des acteurs de la commande publique
- La mise en œuvre d'enquêtes et de procédures d'audit technique et/ou financier indépendant
- Le règlement non juridictionnel des différends opposant soit les soumissionnaires aux autorités contractantes aux organes du contrôle.

Kpélafia Biva

La Togolaise des Eaux à l'agonie :

LE DG KOUGNIMA ACCUSÉ DE GESTION OPAQUE

Une grève annoncée pour les jours à venir

Que se passe-t-il au juste à la Togolaise des Eaux (TdE)? En effet, hier dans la matinée, suite à l'appel des syndicats des travailleurs de la TdE, tous se sont réunis au centre d'exploitation de Tokoin à Lomé pour s'informer du contenu d'une note que le Conseil de surveillance a adressé au Comité de gestion de cette société.

Des informations recueillies par notre rédaction, il ressort que la note en question accuse les travailleurs de la TdE de manquer de rigueur et de sérieux dans l'accomplissement de leurs fonctions ce qui fait que la société se porte mal. Elle se porte mal au point où des mesures draconiennes doivent être prises pour redresser la société. Au nombre de ces mesures, on cite même des poursuites judiciaires contre tout employé qui commettrait des fautes graves dans l'exécution de sa mission.

Cependant, les travailleurs rassemblés, hier, rejettent en bloc toutes ces accusations en estimant que c'est à tort que jetterait la responsabilité d'une quelconque situation de précarité de la société sur les employés. En effet, ils accusent les responsables, notamment le DG Kougnima, de la société de gérer celle-ci dans une opacité totale.

depuis des mois déjà, on leur chante la même chanson, comme quoi, il n'y a pas de matériels disponibles pour exécuter le travail. On se demande à quoi servent les 100000 FCFA payés par les clients, si l'on n'est pas capable d'acheter les outils nécessaires pour l'accomplissement des travaux ? Aucun investissement ne se fait pour redynamiser la société.

Le manque de matériels pour aller réaliser les commandes de branchement fait que les travaux n'avancent pas, et chaque jour, la société fait des mécontents. Ce qui fait que les citoyens préfèrent réaliser des forages d'eau pour éviter de subir toutes ses attentes et frustrations.

" Comment une société qui a le monopole du branchement et de la distribution d'eau dans tout le pays peut elle tomber en faillite ou du moins connaître une telle situation de précarité ? " se demandent-ils.

La TdE a environ 800 employés dont 80% sont des exécutants. Ce qui veut dire que la masse salariale est relativement insignifiante.

Il est aussi clair que la TdE n'est pas une société à caractère commercial qui vise à réaliser un maximum de profit, mais n'est qu'une entreprise à caractère social comme la Compagnie



L'entrée principale de la Direction de la TdE à Lomé

Jamais on ne fait le compte des dépenses et des recettes de la société pour qu'en toute transparence, l'on sache quelle est la situation financière de la société.

Cette indignation des employés de la société de fourniture d'eau potable a atteint son paroxysme lorsque ces derniers sont tous informés que le ministre de tutelle qui les accuse de ne pas suffisamment travailler et de saper la performance de la société aurait une dette de 23 millions de francs CFA à l'égard de la société. Une facture impayée qui est relative à un branchement d'eau qu'il aurait fait pour l'une de ses maisons à Agoè. Un branchement sur une distance d'environ 5 Km et qui a nécessité un grand nombre de matériels surtout des tuyaux.

Outre ces différents dysfonctionnements, les employés s'irritent davantage pour le fait que ce soient ces responsables eux-mêmes qui ternissent l'image de la société aujourd'hui agonisante. Ils dénoncent le fait que lorsque les clients viennent déposer des dossiers de requête pour un branchement d'eau dont la facture s'élève à 100.000 FCFA, le dossier traîne dans les bureaux durant un, deux voire six mois et pour des interventions de réparation des fuites d'eaux, l'on met des jours et des jours pour arriver à les réparer.

A chaque fois que les clients viennent réclamer l'exécution des branchements pour lesquels ils ont payé

Energie Electrique du Togo (CEET) qui vend son produit à un prix très bas afin que tous les citoyens puissent accéder à leur service. Il arrive parfois que les services sont rendus à perte. Il est aussi constaté que la subvention de l'Etat à la société n'est plus à l'ordre du jour pour couvrir une partie des dépenses de la société.

C'est face à tous ces problèmes et surtout face à la réticence de certains dirigeants qui ne veulent pas changer de façon de faire que le Président du Conseil d'Administration, aurait démissionné. Ce dernier qui a travaillé au sein de la société avant de partir dans les années 90 travaillé à la Banque mondiale où il a eu sa retraite et est revenu au pays puis sollicité pour venir redresser la société avait commencé à redonner un nouveau souffle à la société. Un exploit que les travailleurs reconnaissent.

Par delà tout ceci, les travailleurs attendent depuis le mois dernier le paiement de leur gratification (une prime de rentrée scolaire) qui n'a pas encore été versée jusqu'aujourd'hui.

Face à tous ces problèmes, les travailleurs se mobilisent et s'aiguisent en solidarité pour défendre leur intérêt et réclamer de meilleures conditions de travail. Ils menacent d'ailleurs de rentrer en grève si aucune solution efficace n'est trouvée pour redresser la barque qui a suffisamment pris l'eau et attend un petit vent pour chavirer.

La Rédaction

HYGIENE ET SECURITE :

Le Colonel Yark part en guerre contre les ouvrages sanitaires sans normes de sécurité

Mercredi, le ministre de la sécurité et de la protection civile, le Colonel Damehame Yark a rendu public un communiqué mettant en garde les propriétaires et auteurs d'ouvrages sanitaires qui ne respectent pas les normes de sécurité.

En effet, en plus du fait que certaines populations communiquent leurs fausses sceptiques aux ouvrages d'assainissement, d'autres et malheureusement nombreuses, réalisent " des puits d'eau sans margelle ou couverts, des puisards et fausses sceptiques non couverts et des WC anciens directement construits sur des fausses sceptiques avec un trou au milieu ".

Malheureusement cette situation, non seulement ne respecte pas les règles d'hygiène conduisant à des maladies, mais aussi et surtout est source de nombreux décès accidentels.

Et ceci ne devrait pas laisser indifférentes les autorités qui doivent veiller à la sécurité et à la protection civile des populations. C'est ce qui justifie la dernière sortie médiatique du colonel Yark qui peut faire mieux en instaurant une brigade de contrôle à l'image des surveillants d'hygiène.

Voici in extenso ce que dit le communiqué.

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE COMMUNIQUE

Il nous a été donné de constater, ces derniers temps, que la réalisation de certains ouvrages sur des chantiers en construction ou dans des maisons d'habitation se font sans aucune précaution ni mesure de sécurité. C'est le cas notamment des puits d'eau sans margelles ou couverts, des puisards et fausses sceptiques avec un



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité

trou au milieu.

Ces ouvrages qui constituent un danger potentiel font actuellement de nombreuses victimes. Cette année, un nombre élevé de personnes, en majorité des enfants, sont décédées à la suite des chutes accidentelles soit dans un puits, dans un puisard ou fausses sceptique, soit dans un WC, etc. Les enquêtes ouvertes dans les cas de découverte de cadavre dans ces lieux révèlent à suffisance que ce sont des accidents mortels dus au fait que lesdits ouvrages sont généralement abandonnés sans aucune précaution pour les protéger.

Le ministre de la sécurité et de la protection civile invite toute la population et particulièrement les entrepreneurs, les maçons et autres responsables intervenant dans le domaine des constructions à observer rigoureusement les normes de sécurité prescrites dans la réalisation de tels ouvrages.

Il porte à la connaissance de tous que ces actes de négligence qui seront constatés dans l'avenir par les forces de sécurité exposent les contrevenants à la rigueur de la loi.

Il compte sur le sens de responsabilité et de civisme des uns et des autres et remercie toute la population pour sa bonne compréhension.

Fait à Lomé, le 24 Septembre 2014
Le Ministre de la sécurité et de la protection civile,
Colonel YARK Damehame

Dynamique d'une bonne gestion des marchés publics au Togo:

L'ARMP A PUBLIÉ LE RAPPORT DES ACTIVITÉS DE SA 2ÈME ANNÉE DE PLEIN EXERCICE

Conformément aux textes qui réglementent son fonctionnement, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a publié son rapport d'activités de l'année dernière le mercredi 24 Septembre à Lomé.

traités de même que les problèmes rencontrés au cours de l'année, sans oublier les défis en perspective à lever afin de permettre un meilleur fonctionnement du système de régulation et de contrôle des marchés publics.



La table d'honneur lors de la rencontre avec la presse

C'était au cours d'une conférence de presse à laquelle ont pris part des députés, des membres du gouvernement, des représentants des organisations internationales et représentations diplomatiques, les points focaux de l'ARMP au sein des structures des autorités contractantes, les Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP), des chefs d'entreprises, ainsi qu'un parterre de journalistes.

Cette rencontre a permis aux responsables de l'ARMP de présenter les statistiques des différents dossiers

Créée dans le contexte des grandes réformes économiques et financières, spécialement dans la gestion des marchés publics, engagées par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, l'ARMP qui, s'est progressivement imposée dans la régulation des passations des marchés publics en vue du respect scrupuleux de la réglementation, a au cours de l'année 2013 brillé d'un éclat plus vif qu'en 2012. Pour dire simplement que le soleil continue par monter dans le ciel assombré des marchés publics.

La présidente du Conseil de Régulation (CR), Ayélé Datti, a souhaité une cordiale bienvenue à l'assistance et indiqué que des échanges sortiront des idées constructives qui permettront à l'ARMP d'ajuster son fonctionnement. Elle a invité les participants à poser des questions pour dissiper leurs inquiétudes.

A travers une déclaration liminaire, le Directeur général en exercice, M. René Kapou a indiqué que le rapport rend compte de l'action des trois organes qui composent l'ARMP, à savoir : le Conseil de régulation, le Comité de règlement des différends (CRD) et la direction générale. Il a, entre autres activités, signalé qu'au cours de l'année 2013, l'ARMP a élaboré plusieurs projets de textes qui ont été soumis au conseil de régulation pour adoption et certains ont été déjà signé par l'autorité compétente et d'autres encore restent dans le circuit de visas et signatures.

Selon lui, le CRD a enregistré 64 recours sur 1109 marchés signés au cours de l'année 2013 et sur ce nombre, 59 on connu un dénouement au fond à la date du 31 décembre 2013 tandis que 05 autres qui étaient en phase d'instruction, ont été réglés au cours de l'année 2014 et en outre que plus de la moitié des recours enregistrés, soit 62% ont porté sur les marchés de fournitures et services connexes, contre 27% sur les travaux, 3% sur les prestations intellectuelles et 2% sur les délégations de service public. Il a ajouté que 1465 personnes ont été formées au cours de 45 ses-

sions organisées à Lomé et à l'intérieur du pays et que 63% relèvent de l'administration publique, contre 345 du secteur privé et 69 de la société civile.

" Le budget approuvé par le Conseil de régulation de l'ARMP est évalué à 1 387 983 500 FCFA " a-t-il déclaré. Il a salué le soutien des différents partenaires financiers et techniques notamment le PNUD, la BAD, l'AFD.

Un document de 110 pages intitulé " Rapport d'activités 2013 " et retraçant sous formes de données chiffrées, de tableaux et graphiques les dépenses et les nombres de marchés passés par chaque autorité contractante.

Rappelons que l'ARMP est créée par la loi n° 2009-013 du 30 juin 2009 une institution administrative indépendante qui jouit d'une indépendance fonctionnelle et organique sur toutes les questions relatives à ses mis-

sions. A ce titre, il est doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie de gestion administrative et financière.

Son rôle consiste à émettre des avis, des propositions ou recommandations dans le cadre de la définition des politiques et de l'assistance à l'élaboration de la réglementation en matière de marchés publics et de délégations de service public ; assurer, en collaboration avec la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), l'information et la formation de l'ensemble des acteurs de la commande publique ; exécuter les enquêtes, mettre en œuvre des procédures d'audit techniques et/ou financiers indépendants ; procéder au règlement non juridictionnel des différends survenus à l'occasion de la passation des marchés publics et délégations de service public.

Armand

Renforcement du processus du MAEP :

50 professionnels des médias ont consolidés leurs connaissances à Tsévié

Une formation des journalistes et responsables des organisations médiatiques sur le Mécanisme Africain d'Evaluation par les pairs (MAEP) s'est tenue le Lundi 22 septembre à Tsévié.

constructives en vue du renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance. Selon elle, la création des ministères de la réforme de l'Administration et de l'Etat et celui des perspectives et de l'évaluation des politiques publiques sont des signes déterminants de la volonté du gouvernement.

Le président de la Commission nationale du MAEP, Pr Charles Kondi Agba, a, dans sa communication suivie de questions et réponses, expliqué que ce projet a vu le jour à la suite de la manifestation de la volonté politique de transparence publique de certains Chefs d'Etats. Il a ajouté que l'évaluation ne peut se faire que sur demande manifeste su Chef de l'Etat. Selon lui, le MAEP est fille du Nouveau Partenariat économique pour le développement de l'Afrique (NEPAD), une institution de l'Union Africaine (UA).

Pr Charles Kondi a clarifié que l'évaluation n'est pas destinée à faire le procès d'un régime politique, n'est pas un programme d'audit d'un Chef d'Etat ou d'un gouvernement ou encore une nouvelle conditionnalité de l'aide au développement, mais plutôt un outil crucial dans la promotion des réformes en matière de gouvernance et de développement socioéconomique et que les Etats engagés dans le processus d'évaluation par les pairs apprennent mutuellement les uns des autres. Il a ajouté que l'adhésion des pays est volontaire et qu'aujourd'hui, sur les 54 pays africains, 34 sont membres, et sur ce total, 17 ont subi l'évaluation dont 4 pays francophones.

Le Togo a adhéré au MAEP le 29 Juin 2008 par la signature du protocole d'Accord lors de la réunion du forum des Chefs d'Etats et de Gouvernement à Sharm El Sheikh en Egypte. Le 1er pays a avoir fait l'expérience de l'évaluation est le Ghana.

Armand

INSTABILITE PERSISTANTE A L'OTR :

L'accouchement difficile des réformes au sein des laitières GAPÉRY POURRA-T-IL ATTEINDRE LES RÉSULTATS DE SON ENGAGEMENT ?

Depuis un certains temps, l'Office Togolais des Recettes (OTR) ne fait que traverser des turbulences. Après la compression du personnel en termes quantitatif et qualitatif, le personnel restant hausse, à son tour, le ton pour revendiquer de meilleures conditions de travail.

Face à cette situation, la direction de l'OTR présidée par le Rwando-Canadien, Gapéry, a publié lundi passé un communiqué relatif à la circulation d'un tract invitant les employés à une " grève du zèle " à partir du 23 septembre.

Dans ce communiqué, la direction affirme qu'aucune formation syndicale n'existe à ce jour au sein de l'OTR et que la direction demande à tous les employés de l'OTR d'être à leur poste respectif et de vaquer effectivement à leurs occupations. Autrement, tout manquement expose les contrevenants aux sanctions disciplinaires prévues par le code de conduite et le statut du personnel, allant de l'avertissement au licenciement. Il est aussi précisé que tous les contractuels qui se mettront en grève verront leur contrat immédiatement interrompu.

Réagissant contre ce communiqué,



Henry Gapéry, Commissaire Général de l'OTR

le personnel estime qu'il existe bel et bien un syndicat au sein de l'OTR et que ce syndicat regroupe les travailleurs de l'OTR qui veulent défendre leurs intérêts.

Voilà encore de l'électricité dans l'air. Une atmosphère de tension qui n'est pas propice à l'argent, mais aussi à l'atteinte des engagements pris par le directeur général de cette institution. Des engagements qui en principe doivent relever les défis de la corruption, des détournements, de la qualité des services à la clientèle,

mais aussi et surtout, une augmentation de la recette de la douane et des impôts.

Espérons que cette situation connaisse un aboutissement heureux afin que l'objectif de mobilisation des fonds internes pour faire face aux financements des dépenses de reconstruction nationale que s'est fixé le gouvernement soit atteint. Car, aujourd'hui, le poids de la dette extérieure est un lesté pour le développement socio économique du pays.

Armand



Pr Charles Kondi Agba, Pdt CN-MAEP

Organisé par la coordination nationale du MAEP au Togo en collaboration avec la Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC), cette séance de renforcement de capacité a bénéficié du soutien de l'Union Européenne (UE) et de la Fondation Hanns Seidel à travers son bureau ouest africain.

Cette activité qui, a connu la présence de la ministre de la Communication, des Arts et de la Formation Civique, Kouméalo Anaté, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la 1ère évaluation du Togo et a permis aux différents participants de mieux connaître le MAEP à travers le contexte de sa création, son organisation, son fonctionnement et son objectif principal, qui n'est rien d'autre que la promotion de la bonne gouvernance.

Madame le ministre Kouméalo Anaté a salué l'organisation d'une telle activité qui vient stimuler auprès des professionnels des médias une implication plus active dans la fabrique des opinions critiques et

27 Septembre, Journée Mondiale du Tourisme (JMT) 2014 :

FAIRE DU TOURISME UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Suite de la page 3

façon informelle en " des opérateurs touristiques occasionnels " et offrent des prestations rémunératrices en hébergement, en restauration et en guidage.



Une cascade, site touristique très appréciée

Ces activités lucratives que mènent les associations sont contraires à leurs statuts et comportent des déviances et des risques pour elles-mêmes et aussi pour les visiteurs.

Si le Ministère du tourisme apprécie à sa juste valeur les activités bénévoles des associations dans les domaines de la protection et de l'entretien du patrimoine touristique (sites et attractions culturelles), il désapprouve cependant l'exercice des professions touristiques à but lucratif par certaines de ces associations qui plus est, n'ont pas la compétence nécessaire en la matière.

Ces actes sont de nature à provoquer, voire encourager une concurrence déloyale envers les agences de voyages et de tourisme et envers les hôteliers qui sont pour leur part

astreints au paiement d'impôts, d'assurance et de taxes de natures diverses. Ces actions provoquent également le harcèlement des visiteurs pour qu'ils payent des droits d'entrée sur les sites ou des prestations de guidage qu'on leur impose.

Des séances de sensibilisation ont été faites contre ces pratiques qui déteignent sur l'image de notre pays et sur la qualité de l'accueil, mais la situation tarde à se corriger.

Nous saisissons l'occasion de la célébration de la JMT pour appeler les jeunes gens qui travaillent sur des sites à des comportements citoyens et responsables et à se limiter à des activités que leur permettent les statuts de leurs

associations sans passion et sans recherche effrénée des intérêts pécuniaires.

Il est tout à fait normal que les populations d'accueil tirent profit de l'activité touristique qui offre elle-même beaucoup d'opportunités de création de micro et petites entreprises dans les communautés locales. Il s'agit de la production et de la vente d'objets souvenirs, de l'amélioration et de la promotion de la cuisine locale, de la fourniture aux restaurants des produits maraîchers, de produits de la pêche et de l'élevage et de l'animation culturelle...

Ces prestations sont très valorisantes pour les populations d'accueil et l'impression qu'elles laissent dans le subconscient du touriste est l'image d'une destination à revisiter à cause

de la qualité de l'accueil ou de la gentillesse de la population.

Beaucoup de touristes recherchent aujourd'hui l'originalité et l'authenticité dans leur voyage et séjours. Ils s'intéressent de plus en plus à des produits authentiques et à des prestations de qualité des populations d'accueil. Les occasions de ce genre doivent être saisies par les populations d'accueil pour valoriser leur patrimoine et leur savoir-faire traditionnel de façon à instaurer des relations plus dignes qui inspirent le respect et la considération de leur personnalité.

Comme l'a souligné le Secrétaire Général de l'OMT, M. Taleb RIFAI dans son message officiel à l'occasion de la célébration de la JMT, "chaque fois que nous partons en voyage, que nous prenons un taxi sur le lieu de destination ou que nous achetons des produits d'origine locale sur un marché de petits producteurs, nous contribuons à une longue chaîne de valeurs qui crée des emplois, assure des moyens de subsistance, renforce les capacités d'intervention des communautés locales et, enfin de compte, ouvre de nou-

velles perspectives pour un avenir meilleur ".

Il a continué en ajoutant que " le tourisme ne peut prospérer que s'il mobilise la population locale en contribuant à des valeurs sociales telles que la participation, l'éducation et l'amélioration de la gouvernance locale.

Parallèlement, on ne peut parler de développement touristique véritable si celui-ci met à mal, d'une façon ou d'une autre, les valeurs et la culture des communautés d'accueil ou si les avantages socio-économiques apportés par le secteur du tourisme ne se propagent pas jusqu'au niveau communautaire ".

Cette problématique a été abordée dans le Plan Directeur d'Aménagement et de Développement du Tourisme que notre Département a élaboré avec l'appui technique et financier de l'OMT et du PNUD. L'implication des communautés dans la gestion et l'exploitation des sites touristiques et des activités génératrices de revenus a été clairement traitée dans le document dont la mise en œuvre devra apporter des solutions

appropriées à la gouvernance du secteur par tous les acteurs.

Cet objectif est bien réalisable car le secteur du tourisme essaie, dans la mesure du possible, de satisfaire au mieux les besoins des populations d'accueil. En effet, le tourisme est un secteur qui fournit un large éventail d'emplois dans plusieurs domaines d'activités génératrices de revenus tels que l'artisanat, l'agriculture, l'élevage, le commerce, les transports, l'hébergement chez l'habitant, la restauration, le guidage, etc. mais il intervient également dans l'aménagement de l'espace, dans la viabilisation des sites et dans la construction d'infrastructures de tous genres qui profitent à tous.

Ainsi, le thème " Tourisme et développement communautaire " choisi cette année pour la célébration de la Journée Mondiale du Tourisme nous interpelle tous et nous renvoie à mener des réflexions poussées sur la problématique de la contribution du tourisme au développement communautaire et à la promotion sociale et économique des populations.

Année scolaire 2014 - 2015 :

La rentrée maintenue au lundi 29 Septembre DE LA NÉCESSITÉ POUR LES ACTEURS DE S'ENTENDRE SUR L'ESSENTIEL

Depuis quelques semaines, des rumeurs circulaient dans le pays comme quoi la rentrée scolaire serait repoussée et pour cause l'on évoquait entre autres la menace de l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola, une hypothétique grève des enseignants et même des travaux en cours sur certains sites d'établissements.

Mais après la concertation préparatoire des acteurs à Tové la semaine dernière, le doute a été entièrement levé lundi au cours d'un point de presse animé conjointement par les ministres en charge de l'édu-



Florent Maganawé, MEPS

cation notamment Florent Yao Maganawé des enseignements primaire et secondaire et Hamadou Brim Bouraïma Diabacté de l'enseignement technique de la formation professionnelle et de l'industrie.

Formellement la rentrée scolaire 2014-2015 est confirmée au lundi 29 septembre sur toute l'étendue du territoire national.

Les membres du gouvernement ont réaffirmé la volonté de l'exécutif à améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants à travers le cadre permanent de concertation (CPC) et l'élaboration du projet de statut des enseignants qui devra prendre en compte la décentralisation du système éducatif togolais et la création d'une prime unique de la fonction enseignante et autres.

En réponse à cette position du

gouvernement, l'union des syndicats des enseignants du Togo réunie mardi en assemblée générale semble dire que " Pas de prime, pas de rentrée ".

Et pourtant, pour le ministre Manganawé " les doléances des enseignants sont des acquis. Il faut d'abord que les salaires soient versés aux fonctionnaires ".

Pour contraindre le gouvernement au paiement de cette prime les enseignants de l'USET

comptent déposer un mot d'ordre de préavis de grève. Les enseignants la FESEN eux ont plutôt accepté reprendre les cours mais donnent au gouvernement jusqu'au 07 octobre 2014 pour payer les primes de rentrée et de bibliothèque qui sont fixées à 150 000 par enseignant.

Qu'à cela ne tienne, il urge véritablement que tous les acteurs s'attendent sur l'essentiel pour ne pas donner libre cours à une année scolaire perturbée qui n'est dans l'intérêt de personne.

Que ce soit les ministres ou les enseignants, tous se sont levés tard pour cette rentrée et ils doivent faire un effort pour s'entendre au risque de se mettre à dos des élèves et parents.

L'Eveil de la nation



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Championnat National de Football de Première Division :

SEMASSI DE SOKODE A LA RECHERCHE DE SON PRESTIGE

Lorsqu'on évoque les exploits de Sémassi de Sokodé, l'on pense sans doute à ces années glorieuses des " Sémo ". Depuis Amadou Bouraima, premier président du club, jusqu'à Foli-Bazi Katari, actuel président du club, l'équipe a toujours gardé son identité. Une identité guerrière liée à sa culture, et que redoutent tous ses adversaires.



Les Guerriers de Tchaoudjo

C'est donc en véritable guerrier que Sémassi football club s'est déplacé au stade Général Améyi de Womé, dans le cadre de la 17ème journée en retard du championnat national de football de première division, pour affronter Maranatha de la localité. On se souvient encore de ces défaites des Guerriers à la manche allée comme au retour, contre les Messagers de FioKpo la saison écoulée. Pour cette saison, c'est la réponse du berger à la bergère. Les supporters de Sémassi ont été encore derrière leur équipe, d'abord au match allé (5-0) à Sokodé et ensuite pour la seconde phase, où Sémassi devrait confirmer sa suprématie. La rencontre était qualifiée de " match à haut risque ", tout simplement parce-que les scènes de violence lors des matchs entre les équipes au sommet du classement, sont toujours gravées dans les mémoires.

Contre toute attente, c'est le fair-play et l'esprit sportif qui a dominé cette confrontation sportive. Les supporters de Sémassi ont donné de la voix comme ils savent si bien le faire. Pour ce match qu'ils qualifiaient il y a

encore quelques jours " d'opération commando ". Tout le stade a apprécié la prestation de la meilleure forma-

tion sur le stade le dimanche dernier, qui était sans doute Sémassi FC. L'expérimenté Tchanile Bana était au commandement de cette formation ; le reste a été bien sûr une question de stratégie de jeu et de consignes, couronnée par le score de 1 but contre 3 en faveur des visiteurs.

Désormais à un point du leader, Angés FC de Notsè, les " Sémo " se relancent ainsi dans la course au titre. L'équipe chère à Eric

Gagou a été tenue en échec par les Scorpions noirs de Tokoin.

Pour ce chapitre 17 en retard du championnat, les poulains de Tchanilé ont donc réussi le holdup parfait. A deux journées de la fin du championnat, il faut bien négocier et prendre tous les points possible.

Sémassi de Sokodé constitue un héritage lourd à porter pour cette nouvelle génération de joueurs. Celle des Issa Sakibou, Amouzougan Ekoué, Koutchinki Amidou, Alassani Nassirou, Ouro Abass, a écrit les plus belles

pages de l'histoire du club ; elle constitue une référence pour toute une jeunesse. Il est évident que la nouvelle génération veut elle aussi goûter au titre.

Cette prestation contre Maranatha le prouve, ils ont compris que pour avoir ce titre, il faudrait aller le chercher ; ce qui ne sera pas du tout facile quand on sait qu'il y a un sérieux concurrent du nom de Angés FC de Notsè.

Moudjib (Stagiaire)

LUTTE CONTRE L'EROSION ET L'INONDATION AU TOGO :

Le document de communication du " Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des terres " validé

Ces dernières années, la dégradation de l'environnement qui s'explique par l'érosion et l'inondation constitue une véritable préoccupation pour l'Etat togolais. C'est pour venir à bout de ces calamités naturelles que le gouvernement togolais a initié le projet Gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT) dont le document de communication est soumis à validation le mercredi 24 septembre à Lomé.

C'était au cours d'un atelier qui a regroupé à la direction générale de l'ODEF, les participants issus des ministères concernés, les professionnels des médias et la société civile.

L'objectif de l'atelier est d'examiner et de valider l'ensemble du docu-

ment de la stratégie de communication élaborée par un consultant, après une mission de terrain. Il a aussi offert l'occasion aux structures partenaires du projet et aux acteurs du monde de la communication, de faire parvenir aux communautés à la base, l'information relative à la gestion rationnelle et efficace de l'environnement et des ressources forestières pour un développement durable.

Suite donc aux conséquences des phénomènes de changements climatiques, à savoir, les inondations et les érosions, et, dans le souci d'adapter les activités communautaires aux réalités des changements climatiques, le Projet Gestion intégrée des Catastrophes et des terres, à travers


ses composantes, constitue le moyen de prévenir de façon durable, ces phénomènes de dégradation de l'environnement dont il est question.

Ainsi, le PGICT s'explique par le renforcement institutionnel, le développement des activités d'adaptation aux changements climatiques et le développement d'un système d'alerte précoce. Il s'agit, véritablement, d'amener aussi les populations, depuis la base, à surmonter les problèmes environnementaux auxquels ils sont confrontés. Ceci, pour qu'on puisse trouver des solutions à travers la stratégie de communication qui s'appuie sur l'information l'éducation et la sensibilisation. Il sera mis à contribution le canal médiatique et socio traditionnel.

Le Directeur de cabinet du ministre de l'environnement et des ressources forestières a rappelé la vision du gouvernement en matière environnementale, qui consiste à la gestion rationnelle et efficace des ressources forestières pour un développement durable et a souhaité que le document de stratégie de communication soit un outil profitable à tous. Le coordonateur du projet, M. Amidou Morou, lors de son intervention a mis l'accent sur le fait d'informer les communautés depuis la base pour la réussite de ce projet.

Notons que la validation de ce document de communication du projet reste provisoirement sous réserve d'intégration d'observations.

Moudjib (Stagiaire)



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE


N°2380/14/CNSS/DG/DA-SP

COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe le public qu'elle est propriétaire d'un terrain non bâti sis à Tsévié-Davié-Adidomé, lieu dit KPON-VEME à l'ouest du péage de Davié, d'une contenance superficielle de 51ha 96a 83ca objet du Titre Foncier n°35 860 RT.

La CNSS tient à rappeler à toute personne qui aurait acquis ou s'aventurerait à acquérir des lots de terrain dans ledit domaine, le ferait à ses risques et périls, car conformément aux dispositions de l'article 96 du décret foncier du 24 Juillet 1906, le Titre Foncier est définitif et inattaquable et confère le droit de propriété à la CNSS sur l'immeuble, objet du Titre Foncier n°35 860 RT.

Pour toute information, s'adresser à la direction administrative de la CNSS, tél. :22 53 55 43 ou 22 53 56 24.



Fait à LOME, le 12 SEPT 2014

Rentrée scolaire 2014 - 2015:

La NJSPF fait don de kits scolaires et sensibilise au sujet de la fièvre à Virus Ebola

La Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure a marqué d'une tâche indélébile dans la mémoire des couches démunies les préparatifs de la rentrée scolaire 2014- 2015 Mercredi dernier au Lycée Agoè lors d'une cérémonie de remise de kits aux élèves issus de ces couches.

La grande cour du Lycée Agoè à Lomé a connu une ambiance inhabituelle mercredi dernier.

En effet, la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure avec à sa tête son Président National Noël De Pouk'n a élu quartier général dans ce grand lycée du canton d'Agoè pour faire don de kits scolaires aux enfants démunis.

La cérémonie de remise officielle a connu la présence de la 2ème Vice Présidente de l'Assemblée Nationale Ibrahimia Meimounatou, du Député Tchassé, du Président de la délégation spéciale de la préfecture du golfe, du Consul de l'Indonésie, des Chefs traditionnels etc.

Dans son discours de circonstance, le Président National de la NJSPF a expliqué que cette cérémonie s'inscrivait dans la droite ligne de la vision du Chef de l'Etat qui ne cesse de fournir de gros efforts pour créer un meilleur cadre aux apprenants de notre pays. L'orateur n'a pas manqué de citer quelques unes des actions du Chef de l'Etat en faveur des élèves. La gratuité de l'école au préscolaire et primaire, l'ouverture des écoles normales d'instituteurs, la construction de certains bâtiments scolaires, le renforcement des effectifs et des capacités du personnel d'encadrement, l'ouverture des cantines scolaires etc.

Composés des dizaines de milliers de cahiers, du matériel didactique etc., ce don de la NJSPF aura le mérite de contenir des pains de savon pour permettre aux élèves de se laver proprement les mains pour se prémunir de la maladie du moment, à savoir la fièvre hémorragique à virus Ebola.

Deux membres du comité de lutte contre la fièvre hémorragique se sont succédé au podium pour expliquer aux élèves et parents d'élèves ce qu'est la fièvre à virus Ebola, comment elle se transmet et les différentes mesures pour la prévenir.

Le Chef du Canton de Zanguera a, au nom de ses pairs remercié la NJSPF pour avoir pensé aux enfants démunis et les a exhortés de continuer par sensibiliser les jeunes sur la fièvre Ebola de sorte à ce qu'elle n'arrive pas dans notre pays.

Le président de la Délégation spéciale de la préfecture du Golfe le sieur Aboka, prenant la

parole pour le compte du point focal UNIR a remercié les donateurs et a profité pour insister sur les différentes valeurs défendues par le parti UNIR.

Pour lui, UNIR, c'est le parti du développement, de paix et de stabilité raisons pour lesquelles il a lancé un appel à l'endroit de l'assistance en lui demandant de continuer par faire confiance au Président Faure et à soutenir ses actions.

Après la remise officielle, tous les élèves présents sur les lieux sont repartis chacun avec un lot de fournitures scolaires et du savon.

Notons que l'ambiance a été entretenue par l'artiste de la chanson togolaise Masta Popa.



Vue partielle des bénéficiaires



Vue partielle des fournitures scolaires et du savon pour le lavage des mains



Noël de Pouk'n lors de son intervention



Remise symbolique par le Président de la NJSPF



Les chefs traditionnels



Remise d'un kit par l'honorable Méimounatou



Photo de famille avec les bénéficiaires

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:

Sama T. DJOBO

(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:

Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Armand Attisso
Moudjib Falana (Stagiaire)

Secrétariat :

AGBERE Takira

Imprimerie:

La Colombe

Tirage :

2.500 exemplaires